

Casablanca, le 13 novembre 2023

## Suivi concernant le contrôle de l'Office des Changes

La CMT souhaite informer le marché qu'à la suite du contrôle effectué par l'Office des Changes, et à la transmission de ses conclusions à l'administration des Douanes, CMT a reçu une notification de cette dernière le 23 octobre 2023 l'invitant à formuler une proposition amiable de règlement transactionnel dans un délai de quinze jours (Voir Communiqué de Presse du 26 octobre 2023), ce qui a été fait.

Conformément aux dispositions du Code de Recouvrement des Créances Publiques, l'Administration des Douanes a procédé à une saisie conservatoire sur le fonds de commerce de la CMT pour garantir le paiement d'une somme équivalente à six fois le montant de l'amende réclamée s'élevant à 376.157.000 MAD.

La CMT tient à souligner que les infractions constatées à l'occasion du contrôle effectué par l'Office des Changes concernent des opérations effectuées entre 2012 et 2022 relatives à des opérations d'investissements à l'étranger, dont la majorité sont des opérations réalisées avant le changement de direction intervenue en février 2020.

La CMT s'engage à tenir le marché informé de l'évolution de la situation et de l'issue des négociations.

### À propos de CMT

La Compagnie Minière de Touissit (CMT) est leader au Maroc dans la production des concentrés de plomb argentifère de haute qualité. Elle produit en outre des concentrés de zinc argentifère. CMT dispose de 4 sites d'extraction et emploie 486 personnes à travers le Maroc. Ses ressources techniques et humaines lui permettent de produire des métaux utiles au développement économique et technologique à travers le monde. CMT est une filiale d'Auplata Mining Group - AMG, un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minières coté à la Bourse de Paris - Euronext Growth, présent également en Guyane française et au Pérou.

### Responsable communication financière

**Hatim YOUSSEFI**

youssefi@cmt.ma

www.cmt.ma

+212 522 786 861

+212 661 937 662